

Fongicide céréales

Pack KARIKO® + SENEX®
5L + 3L

- Polyvalence blé orge et large spectre d'efficacité maladies
- Rendement sécurisé
- Association la plus rassurante dans la durée pour gérer la résistance à la septoriose



Qui protège
votre
blorge* ?

* Blorge = blé + orge

PERFORMANCE ET POLYVALENCE

blés



Septoriose



Rouille jaune



Rouille brune

+++(+)

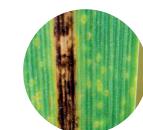
+++

+++(+)

orges



Rhynchosporiose



Helminthosporiose



Ramulariose

EFFICACITÉ

+++(+) Très bonne

+++ Bonne

RENDEMENT SÉCURISÉ

3 substances actives de référence complémentaires, pour sécuriser le résultat au stade dernière feuille étalée, stade clé de la protection des céréales.

1
Revysol®
L'innovation
isopropanol-azole

1
Xemium®
La référence
SDHI

- + Large spectre d'efficacité
- + Protection et rendement sécurisés
- + Gestion des risques résistances

1
F500
La strobilurine
n°1

Performance sur blés Kariko® + Senex®
0,7 + 0,42 L/ha vs Réf

Efficacité
septoriose
+ 7 à 13
points

Rendement
+ 1,6 à 2
q/ha

Source : essais BASF 2025

Contamination de la feuille par la septoriose

TISSUS VÉGÉTAUX SAINS

PREMIÈRES
CHLOROSSES

LÉSIONS SÈCHES
+ PYCNIDES

CONTRÔLE
PRÉVENTIF

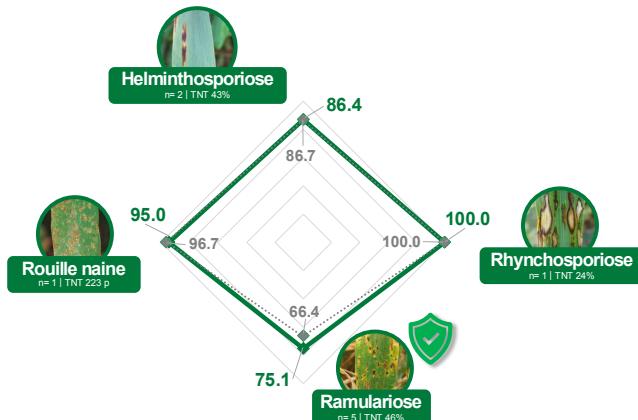
CONTRÔLE
CURATIF

Zymoseptoria tritici

Préventif ou curatif : une bonne action des
fungicides passe par une application avant
l'apparition des symptômes

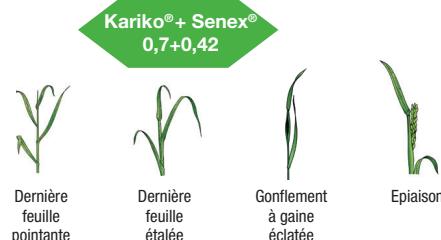
FIABILITÉ SUR ORGE, NOTAMMENT EN PRÉSENCE DE LA RAMULARIOSE

Spectre d'efficacité
KARIKO® + SENEX® 0,7+0,42 L/ha
vs
Réf K + Q 0,7+0,3 L/ha
 Essais BASF de 2025

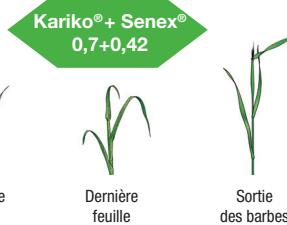


RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

blés



Orge



Doses recommandées
 à raisonner en fonction
 du contexte pédoclimatique,
 de la sensibilité variétale...

QU'EST-CE QUE LE PACK KARIKO® + SENEX® ?

	KARIKO® - 5 L	SENEX® - 3 L
AMM	N° 2240781	N° 2161101
Composition	95 g/L mefenentrifluconazole (nom d'usage : Revysol®)	75 g/L fluxapyroxad (nom d'usage : Xemium®) + 150 g/L pyraclostrobine (F500)
Formulation	EC (Concentré Emulsionnable)	EC (Concentré Emulsionnable)
Cultures et usages autorisés	Blés (blé, triticale, épeautre) : Septoriose(s), Rouille(s) Orge : Ramulariose, Rhynchosporiose, Rouille(s) Avoine : Rouille couronnée	Blés (blé, triticale, épeautre) : Septoriose(s), Rouille(s), Oïdium(s) Orge : Helminthosporiose, Ramulariose, Rhynchosporiose, Rouille(s), Oïdium(s) Avoine : Rouille couronnée, Oïdium(s) Seigle : Rouille(s), Rhynchosporiose, Oïdium(s)*
Dose autorisée	1,5 L/ha	1,5 L/ha
Nombre max. d'application/ ha /an	1 application par culture et par an (stades BBCH 30 à BBCH 69)	1 application par culture sur l'ensemble des maladies entre BBCH 25 à BBCH 69
ZNT aquatique	5 mètres	5 mètres
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 H	48 H
DSR	3 mètres	3 mètres

* uniquement pour une lutte conjointe contre différents agents pathogènes

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. ® Marque déposée BASF. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto-2030>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 654CFFE1125R - Décembre 2025.

Kariko® : SGH07, SGH09 – ATTENTION - H315 : Provoque une irritation cutanée – H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H332 : Nocif par inhalation – H335 : Peut irriter les voies respiratoires - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **Senex® :** SGH07, SGH09 – ATTENTION - H302 : Nocif en cas d'ingestion - H332 : Nocif par inhalation – H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel - H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme – EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : acide propanoïque, 2-hydroxy-,ester de 2-éthylhexyl(2S). EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.